

# vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 2 1 8 ■ NOVEMBRE 2020

VILLAGE DE  
**SAINTE JEAN**  
DE MOIRANS

## ■ Annulations

En raison de la crise sanitaire et du confinement, nous sommes contraints d'annuler l'ensemble des animations prévues jusqu'à la fin de l'année (expo d'arts, marché de Noël, apéro-lecture....).

## ■ Commémoration

La municipalité célébrera le **11 novembre** au Monument aux Morts pour respecter le devoir de mémoire que nous devons à toutes les femmes et tous les hommes qui se sont sacrifiés lors de ce conflit mondial.

Toutefois, cette cérémonie se tiendra en comité restreint, sans public, dans les conditions difficiles que nous traversons tous.

## ■ Ecole Vendémiaire

Dans le souci de la santé de tous et du respect du protocole sanitaire complété le 29 octobre, un périmètre est mis en place devant le portail, dans lequel seuls les élèves de l'école élémentaire sont autorisés à pénétrer, pour regarder le portail de l'école, sous le contrôle visuel de leurs parents.

Pour les élèves de maternelle, un seul parent peut conduire l'enfant jusqu'à sa classe. Un sens de circulation est mis en place avec une signalétique. Merci à tous de bien de respecter ce périmètre.

## CRISE SANITAIRE

### Confinement

Une nouvelle mesure de confinement a été décidée, sur l'ensemble de la France, depuis le vendredi 30 octobre, jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2020.

Afin de venir en aide aux personnes fragilisées, la municipalité met en place des mesures d'accompagnement. Pour ces personnes et leurs proches, un numéro unique est mis en place : 06 70 13 91 46.

Si vous êtes une personne fragile et isolée, et que vous n'avez pas été contactée par un élu lors du premier confinement, c'est que nous n'avons pas vos coordonnées téléphoniques. N'hésitez pas à nous appeler pour nous les donner, afin que nous puissions prendre régulièrement de vos nouvelles et vous proposer notre aide en cas de besoin.

### Port du masque

Le port du masque est obligatoire dans toutes les communes de plus de 5.000 habitants (Voiron, Coublevie, Moirans, Voreppe...), par décision du Préfet de l'Isère du 30 octobre 2020. **A Saint-Jean, nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire, pour toute personne circulant à pied, à partir de 11 ans, dans l'espace public du centre village, tous les jours de 6h à 1h**, selon un périmètre comprenant les voies suivantes :

Place du Champ de Mars, parking du Marché aux Cerises, Chemin des Cornelles, Côte du marché aux cerises, Avenue Charles Delestraint, Chemin de l'Isle Verte, Chemin des Contrebandiers, Chemin du Morel, parking du Morel, Chemin des Nugues (jusqu'à la Gardine), Rue du 8 mai 1945, Rue du Kiosque, Chemin de la Cerise, Rue Soffrey de Calignon, Chemin de la Sereine, Rue Veuve Emilie Murgé, Chemin de l'Eglise, Rue du Billoud, Chemin de la Mirabelle.

L'obligation du port de masque ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap, munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus.

### Test extinction de l'éclairage public

Lors de notre campagne électorale nous avons inscrit dans nos projets de mandat notre volonté de mettre en œuvre l'extinction de l'éclairage public, avec pour motivations, d'une part de protéger la faune, la nature, la biodiversité et de réduire la pollution lumineuse, et d'autre part, d'économiser l'énergie. Aujourd'hui, la crise sanitaire Covid 19, les couvre-feu amorcés et désormais la mesure de confinement décidée par le Gouvernement nous ont interpellés : nous avons l'opportunité d'éteindre l'éclairage public devenu inutile en cette période de sorties réduites au strict minimum. L'équipe municipale souhaite se saisir de cette opportunité pour tester sur cette période l'extinction de notre éclairage communal. Ainsi, nous vous informons que sur les prochains jours nous allons progressivement par zones, et dans les quartiers où ce sera techniquement réalisable, éteindre les éclairages publics à 22 heures et les rallumer à 5 heures.

## EN BREF

### ■ Bienvenue à

- Léo Veinat né le 26 septembre
- Chloé Dayot née le 27 septembre
- Sacha Letrone née le 8 octobre
- Ylona Maldera née le 18 octobre

### ■ Il nous a quittés

- Georges Revol le 19 octobre

### ■ Ils ont uni leur destinée

- Marion Donnier-Marechal et Nicolas Dode le 10 octobre

### ■ ACCA

En raison de la crise sanitaire, la matinée boudin de l'accu prévue le 6 décembre 2020 est annulée.

### ■ Marché

Pendant le confinement, les marchés sont autorisés à se tenir.

**Vous pourrez donc retrouver vos marchands habituels le mardi matin et le vendredi, matin et soir.**

Nous sommes à la recherche de nouveaux marchands. Si vous êtes intéressés, ou si vous connaissez des personnes susceptibles de l'être, contactez Sandrine Moncho, adjointe, par mail à [s.moncho@stjeandemoirans.fr](mailto:s.moncho@stjeandemoirans.fr).

### ■ Vente de vins du Sou des Ecoles

Le sou des écoles organise une vente de vins. Ces vins seront en vente uniquement sur commande, à passer avant le **8 novembre 2020**. Le bon de commande est téléchargeable sur la page facebook Sou des Ecoles de St Jean de Moirans et sur son site internet "<http://souvendemiaire.e-monsite.com>".

Pour tout renseignement : Cyril Gavet au 06 82 11 47 57 ou par mail : [cyrilgavet@yahoo.fr](mailto:cyrilgavet@yahoo.fr)

### ■ Objets trouvés

Si vous avez égaré vêtements, clefs, sac de sport ou tout autre objet, n'hésitez pas à venir à l'accueil de la mairie : l'objet perdu aura peut-être été rapporté !

## CONSEIL MUNICIPAL

### Retour sur la dernière séance

Lors du conseil municipal du 22 octobre ont été prises les délibérations suivantes :

- Demande de subvention au titre du fonds de concours CAPV pour la création de murs anti-bruit. VOTE : 26 pour.
- Contrat de cession de fourreaux souterrains au Département. VOTE : 26 pour.
- Admission en non-valeur – créances irrécouvrables. VOTE : 26 pour.
- Décision modificative n°3. VOTE : 26 pour.
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe. VOTE : 20 pour et 6 abstentions.
- Désignation des délégués aux commissions du Pays Voironnais.

Retrouvez le texte intégral sur le site internet de la mairie. Un poste informatique est à disposition du public à l'accueil de la mairie.

## ASSOCIATION

### Wécré France se relance

Depuis près de deux ans, vous n'entendez plus parler de l'association pour diverses raisons : une situation géo politique instable au Burkina Faso, l'Association Wécré Théâtre Burkina en difficulté, des adhérents de Wécré France qui se tournent vers d'autres activités et depuis quelques mois, la COVID 19 qui nous éloigne les uns des autres.

Devant autant d'adversité, un certain nombre d'entre eux souhaitent relancer WECRE France. Pour cela ils ont établi une vraie relation de confiance avec Guy Désiré Yaméogo, cinéaste, formateur reconnu en Afrique de l'ouest. Il était le parrain de la structure initiale qui formait des jeunes comédiens au théâtre forum de sensibilisation. Il devient le président de l'association qui s'intitule aujourd'hui « Association culturelle WECRE Burkina ». Elle élargit ses activités de sensibilisation autour du théâtre forum, de la littérature avec la bibliothèque, et maintenant le cinéma.

Ils ont défini un projet global décrivant leur vision, leurs missions, leurs valeurs et leurs objectifs liés à la jeunesse, à la culture au service de la solidarité et de l'entraide.

Vous pourrez avoir un bref aperçu de ce qu'ils entreprennent sur WECRE Burkina Facebook (soyez indulgent, ils commencent juste à mettre en place une nouvelle communication...).

Prenez contact avec eux si vous avez envie de mieux les connaître et bien sûr les rejoindre pour échanger, voire participer à des actions solidaires dont l'un des buts essentiels est de les aider à encourager une jeunesse épanouie.

Une Assemblée Générale est envisagée début décembre. Nous vous confirmerons, dans le prochain VE de décembre, le jour et les conditions en fonction des mesures sanitaires en vigueur. A cette occasion, ils espèrent une présence d'un minimum de personnes avec en complément un accès à l'A.G qui pourrait se tenir grâce à internet.

N'hésitez pas à les contacter par mail à l'adresse suivante : [alainauria@hotmail.com](mailto:alainauria@hotmail.com)

## MOBILITÉ

### M'Covoit' Service Lignes + : c'est lancé !

Septembre a été marqué par le lancement de services de covoiturage et de la mise en œuvre d'une voie dédiée sur l'A48.

Ces deux projets ont pour ambition de massifier la pratique du covoiturage, en faisant de la voiture particulière et des milliers de sièges libres qui circulent tous les jours en direction de Grenoble, un nouveau transport collectif, complémentaire aux offres existantes (TER & Translère).

Ce service se veut le plus simple possible et le moins contraignant tout en garantissant un niveau de service élevé.

Notamment, une garantie trajet est mise en place permettant, dans les heures de pointe, de garantir le temps d'attente à l'arrêt à 15 min maximum.

Alors, si vous êtes concerné(e) dans vos trajets domicile-travail, n'hésitez pas à tester ce dispositif de covoiturage !

Pour tout comprendre sur ce nouveau service reportez-vous au guide ci-joint et à la vidéo explicative et le dossier de presse sur le site internet de la commune : [www.st-jean-de-moirans.fr](http://www.st-jean-de-moirans.fr). Rubrique s'informer/développement durable/transports/covoiturage

## TRAVAUX

### Travaux du mois

- Mise en place des illuminations de Noël.
- Des barrières anti dépôts sauvages ont été posées aux extrémités du chemin qui longe l'autoroute (de Pré Novel à la sortie en face des éco-jardins) et devant le chemin dont l'entrée est située avant le pont situé sur la RD 120, à l'Archat.

Attention de ne pas stationner devant, sous peine de procès-verbal et de mise en fourrière. Les agriculteurs ont besoin de pouvoir accéder à leurs parcelles.

- Cheminement piétons sur la RD 592 :

Les travaux ont commencé le 26 octobre, pour une durée prévisible d'environ un mois.

Les places de stationnement situées devant l'entreprise APV seront neutralisées à partir du 2 novembre le temps du marquage au sol.

Nous demandons aux personnes qui se garent régulièrement à cet endroit de bien vouloir ne pas s'y garer le temps des travaux.

- Travaux sur le réseau d'eaux usées réalisés par l'entreprise Charvet pour le compte de la CAPV :

L'Impasse de la Grande Sure va être équipée d'un réseau d'eaux usées qui va être raccordé au collecteur qui se trouve Rue de la Manche. Ces travaux perturbent la circulation. Soyez prudents à l'approche du chantier, des hommes travaillent.

## URBANISME

### Révision du PLU

Le plan local d'urbanisme (PLU) est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000, dite « loi SRU ». Plus concrètement, c'est un projet global d'aménagement de la commune dans un souci de respect du développement durable dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), tout en respectant les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements urbains.

Nous vous avons présenté notre PLU en 2018, nous l'avons « arrêté » le 28 février 2019, puis nous l'avons retiré en juillet suivant afin de reprendre certaines difficultés qui nous avaient été signalées (par exemple la circulation aux abords du centre village, et le calcul des espaces pouvant être construits à l'intérieur des zones urbanisées, appelés « dents creuses »). Depuis, vous avez eu l'occasion de participer à différents ateliers, réunions, etc. Nous vous présenterons dans les semaines à venir l'avancement de ce travail, et nous vous invitons à vous exprimer.

- Les documents sont progressivement mis sur le site de la commune : <https://www.st-jean-de-moirans.fr/> aller dans « S'informer », « Urbanisme & Habitat » puis « Révision du PLU en cours (<https://www.st-jean-de-moirans.fr/4134-revision-du-plu-en-cours.htm>) ».

- **Pour chaque thème, vous êtes invités à nous faire connaître les éléments complémentaires qui vous semblent utiles pour l'élaboration du PLU** (précisions ou informations qui vous paraîtraient insuffisamment traitées, éléments qui ne sont pas répertoriés sur les cartes, etc.)

Nous attendons vos retours

- Par mail à [PLU@stjeandemoirans.fr](mailto:PLU@stjeandemoirans.fr)
- Par courrier remis ou envoyé en Mairie (adressé à « PLU »)
- En venant les apporter aux élus lors d'une permanence du samedi matin.

Ensuite il y aura une enquête publique (en début d'année 2021), dans le but d'avoir un nouveau PLU applicable au cours du premier semestre. **Ensemble, construisons le PLU qui permettra à notre village de trouver le bon équilibre entre développement et qualité de vie !**

# vivre ensemble

AGENDA ■ NOVEMBRE 2020

VILLAGE DE  
**SAINT JEAN**  
DE MOIRANS

#### ■ Commémoration

11 novembre

#### ■ Permanence des élus

14 novembre de 9 h à 12 h

#### ■ Permanence des élus

28 novembre de 9 h à 12 h

#### ■ Permanence des élus

12 décembre de 9 h à 12 h

**N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le nouveau site internet de la commune.**

**Vous y trouverez non seulement toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin sur Saint-Jean, mais nous vous informons aussi, en temps réel, de toutes les actualités et événements qui concernent votre village.**

**<https://www.st-jean-de-moirans.fr/>**

**Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début décembre. Faites parvenir vos articles avant le 15 novembre.**

Directeur de la publication : L. Béthune

Rédaction, conception, création :

Commission Communication

Impression : Mairie

Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

A découper selon les pointillés et à conserver pour avoir les informations utiles de la Mairie et l'Agenda de novembre

# info services

NOVEMBRE

2020

VILLAGE DE  
**SAINT JEAN**  
DE MOIRANS

## Numéros d'urgence

Samu : 15  
Police secours / gendarmerie : 17  
Pompiers : 18  
N° général : 112  
Police municipale : 04 28 70 47 47

## Mairie

Tél : 04 76 35 32 57  
Mél : [mairie@st-jean-de-moirans.fr](mailto:mairie@st-jean-de-moirans.fr)  
web : [www.st-jean-de-moirans.fr](http://www.st-jean-de-moirans.fr)

Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :  
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune

## Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Tous les soirs, de 20 h à 24 h, un médecin de garde est présent à l'hôpital de Voiron, à côté du service des urgences.

## Pharmacie

**Cécile CHADUC**

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 09 67 54 37 48 -  
Fax : 04 69 96 09 02 - [phcie.saintjeannaise@gmail.com](mailto:phcie.saintjeannaise@gmail.com)  
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 19 h. Le samedi : de 8 h 30 à 12 h 30.  
Pharmacie de garde affichée en vitrine, ou au 08 25 74 20 30 ou sur [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr).

## Professionnels de la santé

- **Marc CHASSIGNEUX** • Médecin généraliste  
167 Chemin de la Tençon - Tél : 04 76 35 38 90
- **Karine LIMOUSIN** • Infirmière  
63 Ch. des Marronniers  
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**  
Masseurs Kinésithérapeutes  
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 32 71
- **Cassandra ROUGIER** • Orthophoniste  
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 33 58
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe  
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédicure, podologue  
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 35 30 94
- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie  
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41
- **Nicolas PARATORE** • Psychologue  
69 Ch. du Monnet - Tél : 06 16 07 57 90
- **Isabelle LABARTINO** • Sophrologue, animatrice  
Sophrologue-voiron.fr - Tél : 06 22 31 89 61
- **Marie GATHMANN** • Praticienne hypnose  
151 rue de Franquette - Tél : 06 21 33 75 37

## En cas de violences conjugales ou intrafamiliales

17 : police secours  
3919 : pour recevoir de l'aide  
119 : enfance en danger  
114 : pour prévenir les forces de l'ordre par SMS

## VELO

## Veligood : nouveau service sur le Pays Voironnais

VELIGOOD propose :

- des locations de vélos ou vélos électriques aux salariés temporaires, salariés en insertion, stagiaires... Il s'agit des Vélosolidaires ;
  - des livraisons en vélo électrique pour les restaurateurs et les entreprises ;
  - des ventes de vélos d'occasion révisés ;
  - la révision et la réparation de votre vélo. Chaque vendredi, Cycle & Go peut réviser votre vélo gratuitement, dans le cadre du dispositif Coup de pouce vélo 2020 (toutes les informations sur <https://coupdepoucevelo.fr>).
- Pour bénéficier de ce service, adresser vous à Neil MILED ([neil.miled@paysvoironnais.com](mailto:neil.miled@paysvoironnais.com) ou au 07 61 86 46 54).

## Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT

Tél : 04 76 35 30 09 • <https://mouquette.wixsite.com/mptstjean>

### ■ Infos générales...

#### Des contraintes...

Etant donné l'évolution de la crise sanitaire et les mesures de re-confinement décidées par le gouvernement à partir du 30 octobre, entraînant la fermeture de tous les établissements recevant du public, la MPT est contrainte de suspendre encore pour les semaines à venir les activités adultes et enfants. Certaines sections adopteront peut-être le mode distanciel comme la musique, le tai chi, les cours de langues (anglais et italien)... si cela est possible pour les adhérents.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution et des dates de reprise dès que possible, espérant vivement que cette période ne durera pas.

À la fin de l'année scolaire, si nous n'avons pas pu vous garantir le nombre de séances prévues, vous serez remboursés des séances manquantes.

Il va de soi, malheureusement, que tous les rendez-vous programmés pour cette fin d'année 2020 sont annulés : le « tournoi de scrabble » où s'impliquent nos jeunes, le « marché de Noël » de la commune, sans doute aussi le « Réveillon pour tous » avec le Secours Populaire, le relais Ozanam etc...

**L'Assemblée Générale** initialement prévue le lundi 9 novembre à 20h est reportée à une date ultérieure que nous vous communiquerons très vite. Nous précisons les conditions dans lesquelles elle pourra se tenir !

Face à ces obligations, nous comptons sur votre compréhension. Nous ferons le maximum pour trouver une solution dès que possible. Prenez soin de vous et de vos proches...

#### Et... une bonne nouvelle !

Après quelques mois de retard des travaux lié à la période de confinement, nous voilà en pleine installation dans les nouveaux locaux... la remise officielle des clés a eu lieu fin octobre. Les coordonnées ne changent pas (adresse, téléphone, e-mail...). Nous serons contents de vous y recevoir, dès que le contexte sanitaire le permettra.

Une page se tourne...mais sans oublier les pages précédentes des 30 ans d'histoire de la Maison, que nous nous devons d'écrire...avec l'aide de Moupette confiné !